



Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football
UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
SECTION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291
Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02
Siren/Siret N°495 062 374 000 14
Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701
unaf.bourgogne.franchecomte@gmail.com

COMITE DIRECTEUR du Vendredi 13 octobre 2017 à 19H15
à CHALON-SUR-SAONE

PV N°1-2017/2018

0. Membres présents, excusés

Présents :

MME Pascale SALMON,

MM. Stéphane BONARDOT, Gérard GEORGES, Thierry THIOURT, Mostafa TARBOUNI, Sophian SAOULI, Pierre NUNES, Emmanuel DURAND, Roger PERRAULT, Gwenaël MARTIN, Thierry GRODET, Léo BOURGIN.

Excusés :

MM. Laurent BOLLET, Régis CHAMPET, Guillaume COULON, Benoît MORELIERE, Alain SCARAMAZZA, Sébastien NICOLET, Aurélien CHATON, Aurélien GERAULT.

Invités :

Yann LAROCLETTE, Nicolas DUJARDIN.

Invité excusé :

Malik ZELFA KALÄÄ.

1. Accueil des participants

En ouverture de réunion, Stéphane BONARDOT, président délégué de la section régionale, tient à remercier l'ensemble des personnes présentes. Il fait part au Comité directeur de la liste des personnes excusées ; le Comité directeur souhaite un prompt et complet rétablissement à Laurent BOLLET.

2. Carnets

Carnet noir :

L'UNAF BFC adresse ses plus sincères condoléances à Philippe CHANUDET et à Didier PHILIPPE suite au décès de leur papa.

Notre association est également très touchée par la disparition de Monsieur Daniel GAMELON, Vice-président de la ligue de Bourgogne Franche-Comté et le décès de Monsieur Michel GALLOT, Ex-président de l'ASPTT Dijon et ancien membre de la Ligue de Bourgogne. Nos pensées vont aux familles des défunts.

L'UNAF BFC adresse ses plus sincères condoléances aux proches de Monsieur Emmanuel LARDEUX, arbitre de district en Saône et Loire ; l'UNAF perd un fidèle unafiste et un arbitre passionné.

Carnet rose :

Félicitations à Messieurs Pierrick KAJDAN et Murat CORLU, dont chacune des familles s'est agrandie récemment.

3. Approbation du PV n°4 2016/2017

Le procès verbal n°4-2016/2017, de la réunion du 09/06/2017, est adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Interventions du président-délégué et du représentant des arbitres au Comité de direction de la LBFC

Stéphane BONARDOT, président-délégué, et Gérard GEORGES, représentant des arbitres au Comité de direction de la LBFC, font part au Comité directeur de l'UNAF BFC des informations suivantes :

- L'UNAF BFC a été fortement présente lors du stage de rentrée des arbitres de la ligue, à Dijon. Le stand UNAF et la boutique ont connu une très forte affluence et un franc succès. Un grand merci à la section départementale UNAF21 pour sa mobilisation et son implication de tous les instants lors de cette journée qui a permis à l'ensemble des arbitres de constater que l'UNAF BFC œuvre pour l'ensemble du corps arbitral.
- Laurent BOLLET a assisté, le 29/09/2017, à l'assemblée générale constitutive de la section départementale UNAF Haute-Saône. L'UNAF70, présidée par Malik ZELFA-KALAA, est, depuis, au service des arbitres départementaux hauts-saônois. Les échanges avec le district notamment ont été fructueux.
- Laurent BOLLET a également assisté, le 30/09/2017, au rassemblement des arbitres du district du Jura, à l'invitation de Didier VINCENT, Président de la CDA. Laurent BOLLET a ainsi pu échanger avec de nombreux arbitres et recueillir leurs attentes. L'UNAF sera présente aux côtés des arbitres jurassiens qui le souhaitent.
- L'UNAF a été sollicitée pour être présente, via sa boutique, lors du stage des jeunes arbitres de district à Bletterans, le 21/10/2017.
- Ce début de saison, la première de l'entité Bourgogne – Franche-Comté doit permettre à l'UNAF de rappeler qu'elle est le seul et unique club des arbitres et que tous les officiels de la ligue sont les bienvenus dans les rangs de l'association.
- Le 07/10/2017, le CDN organisait une journée de formation à l'utilisation des logiciels MAGIC et SAJES, à Valence. La section régionale était représentée. De l'avis des participants, dont Thierry GRODET et Mostafa TARBOUNI, cette journée a été particulièrement utile ; les supports de formation et les échanges entre les différents participants ont été fructueux et enrichissants. Les supports seront diffusés à l'ensemble des personnes concernées au sein de la section régionale.
- Les prochains congrès nationaux auront lieu :
 - o 2018 : Carcassonne ;
 - o 2019 : Evian ;
 - o 2020 : Bretagne ; la section régionale étudie les dossiers remis par les sections départementales et statuera sous peu.
- Enfin, une synthèse de la réunion UNAF / CRA / LBFC est présentée. Cette réunion, très constructive, qui s'est tenue le 10/06/2017, a permis d'échanger sur de nombreux dossiers, parmi lesquels :
 - o La limite kilométrique et les indemnités d'équipement des arbitres du championnat N3 ;
 - o La franchise de l'assurance dont bénéficie les officiels via la LBFC ;
 - o Les horaires des matches de lever de rideau, en périodes hivernale.

5. Adhésions

Au 13/10/2017, le nombre d'adhérents est le suivant :

- UNAF21 : 112
- UNAF58 : 37
- UNAF70 : 9
- UNAF71 : 166 dont 74 pour le secteur Saône et 92 pour le secteur Loire
- UNAF89 : 97
- Total : 421

Dans les meilleurs délais, les actions suivantes vont être mises en œuvre :

- Les sections départementales relancent les arbitres de ligue et les JAF qui ne sont pas encore adhérents ainsi que les arbitres de district en activité qui sont dans le même cas.
- Les sections départementales présentent l'UNAF aux arbitres stagiaires les sensibilisent à l'intérêt d'adhérer au club des arbitres.
- Les sections départementales prendront contact avec les présidents de clubs, pour leur rappeler l'importance de protéger leurs arbitres dans le cadre de l'exercice de leur fonction, afin, notamment, de les fidéliser dans leur fonction d'arbitre. Un des moyens est l'adhésion à l'UNAF.

Dans un second temps, l'UNAF BFC va étudier la mise en place, via le site internet, d'un dispositif permettant l'adhésion en ligne, avec envoi d'une facture et d'un Cerfa relatif au dons aux associations (pour les adhérents individuels).

6. Partenariat Sport Comm

Gérard GEORGES présente :

- Le bilan du partenariat pour la saison 2016-2017 ;
- L'état des commandes des équipements remis aux arbitres depuis le 01/07/2017.

La section régionale se félicite du fonctionnement de ce partenariat qui permet, notamment, de livrer aux arbitres, dans des délais très courts, le contenu de leur commande.

7. Projets pour la saison 2017-2018

La première action que l'UNAF BFC se propose de mener est la suivante : équiper chaque observateur régional et départemental d'une tablette effaçable (avec le logo UNAF) du même que celle utilisée par l'encadrement technique des équipes, ceci afin de faciliter l'échange d'après-match entre observateurs et arbitres sur des actions précises.

Il est demandé à chaque section départementale d'indiquer à la section régionale le nombre d'observateurs concernés par district.

Laurent BOLLET va contacter Laurent KLIMCZAK, président de la CRA et Michel DIGIROLAMO, responsable des observateurs régionaux, pour les informer de l'engagement immédiat de cette action, prise en charge intégralement par l'UNAF Bourgogne – Franche-Comté.

La seconde action, qui s'inscrit dans un terme plus long, est le recrutement d'un service civique au bénéfice de l'UNAF régionale et des sections départementales.

La fiche de poste est en cours de rédaction par Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT, Gérard GEORGES et Gwénaél MARTIN.

Une fois la première version établie, elle sera transmise aux présidents de section départementale, au trésorier et au délégué juridique régionaux, afin d'en consolider le contenu avant publication.

L'UNAF BFC pourra mettre en œuvre d'autres actions au cours de la saison.

8. Dossiers juridiques

- Le 05/10/2017, le tribunal correctionnel de Dijon a étudié le dossier relatif à l'agression d'un arbitre lors du match Semur-en-Auxois / Montbard-Venarey, qui s'est déroulé le 20/03/2016. Le joueur coupable a écopé d'une amende de 100 euros.
- Le bilan de l'application de la convention « Cour d'appel de Dijon », le rendez-vous avec le procureur général près la Cour d'appel de Besançon ainsi que les projets de conventions avec les Cours d'appel de Paris et de Bourges restent à engager.

9. Assemblée générale de la section régionale 2018 en Côte d'Or.

La prochaine assemblée générale de l'UNAF BFC se déroulera en Côte d'Or, dans le courant du mois d'avril 2018.

Le Comité directeur de l'UNAF21 a débuté ses consultations auprès des communes susceptibles d'accueillir cette manifestation.

10. Réunion décentralisée du comité directeur dans la Nièvre

L'UNAF58 a confirmé son souhait d'accueillir l'une des prochaines réunions du Comité directeur de la section régionale. La section régionale va soumettre à l'UNAF58 plusieurs dates afin d'engager les différentes démarches.

11. Questions diverses.

11.1. Site internet UNAF BFC

Yann LAROCLETTE présente au Comité directeur de la section régionale le nouveau site internet de l'UNAF BFC.

Le site, particulièrement actif, est alimenté, en moyenne, par un article quotidien.

Les pages les plus lues sont celles qui concernent les portraits d'arbitres. A ce sujet, Yann LAROCLETTE est preneur de noms d'adhérents que les sections départementales souhaitent mettre en valeur pour leur investissement tant dans la fonction d'arbitre qu'aux côtés de l'UNAF.

Afin de faire connaître encore mieux l'UNAF, Yann LAROCLETTE présente son idée de demander à chaque district et Ligue de mettre une page UNAF sur leur site avec un article de présentation du site de l'UNAF BFC avec un accès au site.

Yann demande aux différentes sections SR et SD de lui transmettre les agendas des manifestations et actions de chaque section.

Autre idée soumise : Etudier la possibilité de faire une adhésion en ligne sur le site pour faciliter la prise des adhésions mais aussi des commandes de maillots et accessoires.

Enfin, Yann est aussi preneur de toutes idées, articles pour dynamiser le site.

11.2. Assemblée générale

Les sections départementales souhaitent recevoir, dans les meilleurs délais, la confirmation de la date, du lieu et de l'ordre du jour de l'assemblée générale d'hiver de janvier 2018.

Ces précisions devraient être fournies suite au Conseil national de l'UNAF qui aura lieu le 21/10/2017.

11.3. Autres questions diverses

Aucune autre question diverse n'étant posée, la séance est levée à 21H30.

11.4. Prochaine réunion

Réunion décentralisée dans la Nièvre : samedi 16 décembre 2017 => date à confirmer.

Le Président-délégué,
Stéphane BONARDOT.

Le Secrétaire Général,
Gérard GEORGES.